

Études internationales



Berthelot Jacques et De Ravignan François, *Les sillons de la faim : Textes rassemblés par le Groupe de la Déclaration de Rome*. Paris Éditions l'Harmattan, 1980, 224 p.

André Lux

Volume 13, Number 3, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701391ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701391ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lux, A. (1982). Review of [Berthelot Jacques et De Ravignan François, *Les sillons de la faim : Textes rassemblés par le Groupe de la Déclaration de Rome*. Paris Éditions l'Harmattan, 1980, 224 p.] *Études internationales*, 13(3), 565–566.
<https://doi.org/10.7202/701391ar>

norer les engagements issus de la Convention de Rome signée le 3 novembre 1950. On sait que celle-ci sera finalement ratifiée par notre pays en 1974, et que le colloque de Besançon et l'action de R. Cassin ont exercé une pression non négligeable sur les Pouvoirs Publics de l'époque.

Enfin, cette thèse ne manquera pas d'ouvrir la voie à d'autres recherches – plus juridiques – sur une pensée à la fois simple et complexe qui a toujours défendu l'idée que la paix véritable, à l'intérieur des nations comme entre les États, ne pouvait être fondée que sur les Droits de l'Homme et des Hommes. Aux yeux du père de la Déclaration de 1948, ce combat jamais achevé passe, bien sûr, par un effort constant d'Éducation et d'Information. C'est pourquoi nous recommandons vivement au lecteur de se reporter à cet ouvrage.

Daniel COLARD

*Faculté de Droit
Université de Besançon*

BERTHELOT Jacques et DE RAVIGNAN François, *Les sillons de la faim: Textes rassemblés par le Groupe de la Déclaration de Rome*. Paris Éditions l'Harmattan, 1980, 224p.

Du 12 au 20 juillet 1979, la FAO réunissait une conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, en vue de traiter de la dépendance croissante et alarmante d'un tiers-monde en explosion démographique à l'égard des importations alimentaires en provenance des pays riches. En face de cette conférence officielle, s'est tenue la contre-conférence du Groupe de la Déclaration de Rome, dont ce livre offre l'essentiel des messages.

En réponse au discours auto-justificateurs des gouvernements et organisations internationales prétendant voler au secours des plus démunis, c'est un réquisitoire calme mais accablant d'une politique de modernisation par intégration forcée des pays agricoles du « Sud » à l'économie mondiale de marché.

Modernisation par importation d'une technologie qui assure de gros profits aux grandes compagnies, mais crée du chômage, chasse les paysans de leurs terres, épuise les sols à travers les nouvelles monocultures d'exportation. Les analyses de cas abondent.

Les organisations internationales sont mises au banc des accusés. C'est le cas particulier de la Banque mondiale qui, sous le couvert de méthodes d'évaluation sophistiquées échappant à toute possibilité de contrôle extérieur, finance ou rejette les projets sur la base de critères politiques ou de critères de rentabilité pour les grands investisseurs étrangers. Elle appuie notamment la nouvelle orientation de l'agrobusiness consistant non plus à posséder et gérer de grandes exploitations, mais à contrôler la production au moyen de contrats avec les exploitants, dont ces derniers sortent perdants. Les effets pernicieux de l'aide alimentaire sont clairement dénoncés.

La FAO n'est pas épargnée, notamment dans sa façon hypocrite d'organiser et de manipuler le contenu de la conférence de Rome, pour la rendre apolitique. La Thaïlande reçoit une attention particulière, qui démontre comment les investissements des multinationales et l'aide extérieure y ont introduit le problème de la faim.

Une originalité de l'ouvrage est de ne pas séparer les problèmes du tiers-monde de ceux des pays industriels. Il souligne en particulier à quel point le modèle de l'agriculture américaine, présenté comme la solution, a des conséquences néfastes pour les États-Unis eux-mêmes. Alors que des oligopoles s'accaparent de la presque totalité d'immenses marchés agricoles, d'engrais, de pesticides et de produits agro-alimentaires, 600.000 paysans quittent annuellement la terre, tandis que les dommages écologiques s'aggravent et que l'imposition d'un nombre de plus en plus limité de types de semences hybrides accroît l'uniformité génétique et donc la fragilité des récoltes. Les mêmes phénomènes aberrants ont gagné les agricultures d'Europe. Plus on spécialise les zones de l'économie mondiale au nom de l'efficacité et des bienfaits de l'échange généralisé, plus on marginalise des

portions grandissantes des populations du « Sud » mais aussi du « Nord ».

Face à ce constat terrifiant, y a-t-il des remèdes? À partir de quelques cas de prise en main de leurs problèmes par les paysans, les auteurs prônent un retour au protectionnisme qui, selon Jeanneney et Bairoch, a mieux réussi que le libre-échange à l'Europe des 19 et première moitié du 20^e siècle. Ils plaident pour la revitalisation des milieux ruraux, basée sur la diversification à l'échelle régionale. Ce langage de la sagesse ne sera évidemment pas écouté, car il heurte trop d'intérêts établis. À lire ce livre, on se persuade, s'il en est encore besoin, que le monde s'engouffre vers des lendemains très durs. On attribuera les désastres à venir au surpeuplement, mais celui-ci ne sera que le symptôme du stade ultime des déséquilibres cumulés en même temps que le levier de leur renversement sanglant.

À signaler en annexe la lettre bouleversante envoyée par un paysan bolivien à la Conférence de la FAO et le texte de la « Déclaration de Rome sur les conflits agraires » qui, sous la forme de l'énoncé des fausses prémisses et fausses promesses de ladite Conférence, sert en quelque sorte de résumé au livre lui-même.

André LUX

*Département de sociologie
Université Laval*

NEWBERG Paula R. (ed.), *The Politics of Human Rights*: New York, New York University Press, 1980, 297p.

Ce livre rassemble une dizaine d'articles qui ont pour sujet général le rôle et l'efficacité de la politique étrangère américaine en matière des droits de l'homme.

Stimulés entre autres par la publicité des déclarations sur le sujet dans la politique du gouvernement Carter, les auteurs de livres et d'articles en ce domaine se sont multipliés ces dernières années. Mais, de manière générale, l'approche même de ce thème s'est modifiée.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le questionnement portait principalement sur la nature de ces droits, leur légitimité dans les différents systèmes politiques et les obligations qui en découlaient dans l'organisation de l'autorité publique. Les préoccupations des trente dernières années, avec la création d'organismes oeuvrant dans le domaine, sont d'un ordre plus spécifique et pragmatique: des enquêtes précises sur la situation des droits de l'homme touchant des pays déterminés ou des problèmes particuliers (torture, racisme, satisfaction des besoins fondamentaux, etc.), et, sous l'impulsion des travaux des différentes organisations internationales – principalement l'ONU et ses organes spécialisés, de nombreux travaux d'ordre juridique sont en cours pour l'établissement de nouvelles normes et leur unification sur le plan international; enfin, découlant en grande partie des difficultés d'aménager cette législation, nombre d'essais et travaux aux préoccupations éthiques viennent discuter de la philosophie du droit sous-jacente aux travaux précédents.

Prenant leur point de départ dans la politique étrangère américaine, le recueil d'articles qui nous préoccupe ici, touche à ces trois champs d'interrogation concernant les droits de l'homme.

La première section du volume, comprenant des essais de D.A. Rustow, B. Strong et R.A. Falk, s'attache plus globalement aux préoccupations éthiques et philosophiques sous-jacentes aux droits de l'homme. Rustow s'interroge sur la signification du dualisme 'droits de l'homme/droits du citoyen' posé deux siècles plus tôt. Il montre comment l'opportunisme actuel fait privilégier les droits du citoyen qui rattachent tout individu à la reconnaissance et à l'autorité de l'État. Poursuivant la logique hobbesienne de la nécessité d'un pouvoir pour reconnaître les droits, il conclut que seul un gouvernement mondial peut réconcilier les droits de l'homme aux droits du citoyen. Strong reprend le même dualisme; il montre comment les auteurs américains de la politique étrangère dans le domaine des droits de l'homme, sous-entendant le respect et l'unité des droits de l'homme et du citoyen aux États-Unis comme norme exceptionnelle